



>>> Département des Hauts-de-Seine

À petits pas, le plan Climat

Un cheval et quinze moutons dans un parc urbain historique

Depuis mai 2007, un cheval et quinze brebis ont élu domicile dans le parc de Sceaux. Ils participent au plan Climat départemental !

La présence de ces animaux résulte d'une volonté de la direction des parcs, jardins et paysages des Hauts-de-Seine de réduire sa production de CO₂.

En effet, il y a quelques mois, la collectivité a lancé un appel d'offres pour l'entretien du parc et sélectionné une entreprise proposant des solutions environnementales innovantes telles que l'utilisation d'animaux (qu'elle gère). En outre, la direction a décidé de remplacer certains engins à combustion par des engins électriques ou à bicarburant.

Vu de loin, l'utilisation d'animaux peut sembler simple. Il faut cependant percevoir que l'entretien des espaces verts est soumis à de fortes contraintes ; notamment parce que la volonté de gérer l'environnement avec respect doit être conciliée avec une gestion horticole plus rigoureuse sur certains secteurs classés au titre des monuments historiques. C'est d'ailleurs pourquoi la direction des parcs, jardins et paysages a établi les principes d'une gestion différenciée qui respecte les caractéristiques paysagères des différents espaces.

Une autre contrainte est liée à la forte fréquentation de ces jardins urbains. En effet, les parcs départementaux ont des surfaces comprises entre trois et deux cents hectares, or la mission d'accueil du public qui leur est dévolue limite la possibilité de recevoir des animaux : les étendues de pâture sont autant de lieux retirés à l'usage du public.

Pour réussir, ces méthodes alternatives de gestion nécessitent que l'on accepte une vision différente de l'entretien de ces espaces. Un premier bilan laisse pourtant apparaître un réel intérêt du public, favorable à ces nouvelles méthodes non polluantes.

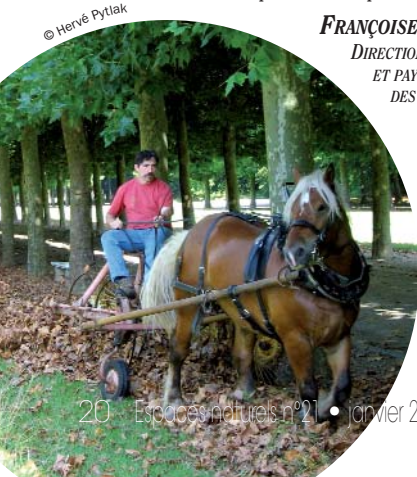
Ces techniques alternatives ne permettent pas un remplacement total des anciennes méthodes de gestion, elles constituent cependant un pas vers la limitation des pollutions et la sensibilisation du public à la problématique environnementale. ■



Animal	Cheval de trait léger. Franc-Comtois, docile et élégant.	Quinze brebis « Landes de Bretagne », race rustique.
Objectifs	Transport de végétaux, outillage, ramassage de poubelles...	Tonte des pelouses.
Protocole	Espace de pâture pour l'exercice du cheval et son autonomie alimentaire • Entretien de l'animal par trois « jardiniers palefreniers » • Matériel : attelage spécifique (charrette, harnais...).	Une prairie permanente : 1,6 ha • Des espaces de pâtures délimités par des clôtures mobiles ; espaces rouverts au public après la tonte • Entretien des animaux par un « jardinier berger » de l'entreprise.

Bilan

Aspects négatifs	Travail plus lent et plus coûteux • Difficulté pour trouver des outils tractables • Surface de pâture insuffisante pour l'autonomie alimentaire du cheval.	Sélectivité des moutons : certaines plantes ne sont pas consommées • Tonte irrégulière et insuffisante • Public peu habitué aux clôtures électrifiées.
Aspects positifs	Les pâtures tondues peuvent être rendues au public • Sensibilisation du public aux démarches environnementales • Le mode de gestion précédent était jugé agressif (pollution visuelle, sonore...) • Les animaux sont appréciés et recherchés du public.	
Perspectives	Élargissement des tâches : fauche des prairies (à distinguer des pelouses, qui sont tondues régulièrement).	Restreindre la surface de pâture et effectuer des rotations plus fréquentes afin d'obtenir une tonte régulière • Augmenter la taille du troupeau afin de poursuivre le remplacement des tondeuses • Réaliser une fauche complémentaire des végétaux non consommés • Étudier la possibilité de ramasser les déjections • Ajouter un âne au troupeau afin de protéger les agneaux des prédateurs.



FRANÇOISE DELVILLE
DIRECTION DES PARCS, JARDINS
ET PAYSAGES, DÉPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

>>> Mél :
fdelville@cg92.fr

ANDAINEUSE,
PARC DE SCEAUX.